



RÉGION ACADÉMIQUE

 MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

 COLLEGE Louis DELGRES
Rue Abbé Grégoire
97 250 SAINT-PIERRE
☎ 05.96.78.16.61
✉ 05.96.78.21.49
R.N.E. 9720446C

Le Principal

aux

Parents

Objet : La continuité pédagogique pendant la fermeture exceptionnelle du collège jusqu'à nouvel ordre.

Madame, Monsieur, chers parents,

Le Préfet a prononcé ce matin la fermeture des écoles, collèges, lycées et universités conformément à la déclaration du Président de la République.

Nous devons assurer notamment la continuité pédagogique, à savoir accompagner du mieux possible les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences dans le cadre des apprentissages.

Il est évident qu'avec cette fermeture la configuration, cours avec présence physique en classe devant professeur n'est pas de mise. Pour assurer donc cette continuité pédagogique, les autorités préconisent largement le travail à distance.

A cet effet, j'ai émis quelques recommandations aux professeurs pour répondre à ces préconisations au bénéfice des élèves. Ainsi, le travail à distance avec vos enfants peut s'opérer avec les outils et les supports suivant :

- Avec PRONOTE qui permet des échanges avec les élèves
- Avec la plate-forme du CNED où se trouve une application dénommée « ma classe à la maison »
- Avec l'application numérique « Classe virtuelle » en lien avec les services du numérique du rectorat *(les professeurs vous donneront les modalités de fonctionnement si l'application est en vigueur dans l'académie)*
- Par mail (cela suppose que les élèves transmettent une adresse mail aux professeurs)
- En se rendant sur l'ENT COLIBRI du collège qui permet le téléchargement de documents et qui dispense les élèves de renseigner une adresse mail

Je vous demande d'être vigilants pour que vos enfants répondent aux sollicitations des professeurs pour le travail scolaire, et qu'ils rendent le travail demandé. Ces productions seront évaluées et seront prises en compte pour l'évaluation globale des élèves. Enfin, les élèves qui auraient besoin de photocopies dans le cadre de ce travail à distance, peuvent se présenter au collège dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, sur le temps de permanence précisé sur PRONOTE.

Je compte sur votre contribution et sur l'investissement au travail des élèves tout au long de cette période.

Félix PETIT

Personnels de Direction

Affaire suivie par :

Félix PETIT

Principal

Tél : 0596 78 16 61

Fax : 0596 78 21 49

Email : Felix.petit@ac-martinique.fr

Rue Abbé Grégoire

97250 SAINT-PIERRE

